



INFORMATIONS SYNDICALES

NON au système universel de retraite par points, RETRAIT du projet de réforme Macron/Delevoye !

Le Haut-commissaire chargé de la réforme (contre-réforme) des retraites a présenté le 18 juillet son rapport préconisant la suppression des 42 régimes de retraite actuels, dont le régime général, les régimes complémentaires, le Code des pensions civiles et militaires, les régimes spéciaux ou particuliers, pour mettre en place **un système universel par points dans lequel les pensions de retraite seront calculées sur toute la carrière.**

Aucune surprise donc dans les annonces du représentant du gouvernement qui ne fait qu'appliquer et mettre en musique les décisions prises de longue date par le président de la République.

Alors que l'ensemble de nos droits sont menacés, la communication gouvernementale veut nous faire avaler que le système qu'on va tenter de nous imposer sera plus juste, plus équitable, plus pérenne. Il ne s'agit en fait que d'**une propagande éhontée, quasi frauduleuse !**

Plus juste et plus équitable ? Non, c'est tout le contraire !

Une chose est sûre : tout le monde sera traité de la même manière. Mais comment ?

Actuellement, l'âge légal de départ en retraite est de 62 ans pour une durée de cotisation de 42 ans. Le montant de la retraite est calculé sur les 25 meilleures années pour les salariés du privé et sur les 6 derniers mois pour les agents publics (tordons le cou immédiatement à une idée reçue : non, les fonctionnaires ne sont pas avantagés, ; non, l'application aux salariés du secteur privé du calcul sur les 6 derniers mois ne serait pas plus favorable, eux dont la fin de carrière est de plus en plus précaire).

Dans le projet Macron/Delevoye, **il n'y aura plus d'âge légal, mais un âge plancher de 62**

ans et un âge d'équilibre fixé à 64 ans dans un premier temps. **Le calcul de la retraite ne se fera plus sur les meilleures années de travail, mais les salariés obtiendraient des points en fonction des cotisations payées tout au long de leur carrière, ce qui conduira de fait à baisser les pensions.**

Par ailleurs, ceux qui voudront prendre leur retraite à 62 ans en subiront les conséquences par une nouvelle baisse des retraites liée à un mécanisme de décote définitive entre 62 et 64 ans. Mais si l'âge d'équilibre est reporté (ce qui est vraisemblable), la décote sera de fait plus importante. Enfin, **la valeur du point ne sera absolument pas garantie et donc le niveau des pensions non plus** : elle dépendra de la situation économique, de la situation financière du régime de retraite au moment où les salariés partiront, et peut-être aussi de l'espérance de vie moyenne.

Pas besoin d'être un expert pour comprendre que toutes les retraites vont baisser si on ajoute au calcul des pensions les pires années de la carrière : les périodes de chômage, de contrats précaires, de minima sociaux et toutes les périodes sans activité.

Le Haut-commissaire fait un tour de passe-passe en expliquant que le futur système sera plus juste, car ces périodes permettront d'acquérir des points (en nombre réduit en fait). Ce qu'il cache, c'est qu'aujourd'hui, le système actuel permet que ces périodes valident des trimestres. Et les faibles revenus perçus dans ces moments de précarité sont neutralisés parce que la retraite est calculée sur les 25 meilleures années (les 10 meilleures années jusqu'en 1993) ou les 6 derniers mois.

Le gouvernement peut donc utiliser tous les artifices possibles pour justifier sa réforme, pour expliquer qu'elle sera juste et équitable. La réalité n'est pas celle-là !

Il n'y aura pas plus de justice parce que les régimes spéciaux seront supprimés ; **ce sont les droits de tous qui vont baisser.**

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, **il n'y aura pas de bonification après 62 ans. Au contraire, à 62 ans, tous les salariés seront sanctionnés et perdront des droits ;** toutes les pensions seront réduites. Les salariés ne pourront espérer les récupérer que petit à petit à partir de 64 ans, voire au-delà.

Ce qu'il faut donc comprendre, c'est que **la baisse des pensions, qui est incontestable, obligera les salariés à travailler plus longtemps ;** en tout cas ceux qui le pourront physiquement ou ceux dont les entreprises ne se seront pas débarrassées parce qu'ils ne sont plus jugés rentables ou compétitifs.

Par contre, les plus riches, eux, pourront pallier cette régression en souscrivant individuellement des produits financiers, des produits d'épargne retraite.

Alors non, ce système universel par points n'est ni plus juste, ni plus équitable !

Contrairement à ce que dit Monsieur Delevoye, il ne s'agit pas d'un système collectif et mutualisé. Non, c'est un système qui conduira au chacun pour soi où seule la régression est mutualisée.

L'objectif du gouvernement n'est pas de mettre en place un système plus équitable, le but est de faire baisser de manière drastique les dépenses consacrées aux retraites.

Un régime de retraite plus pérenne ? Non, un système au rabais !

On nous explique que le système par points sera plus pérenne, plus stable financièrement dans le temps.

Probablement, car une règle d'or imposera une obligation d'équilibre du régime. Celui-ci sera effectivement garanti, mais par la réduction systématique des pensions et le recul de l'âge d'équilibre au-delà de 64 ans. Les prestations et les droits à la retraite, eux, ne seront plus garantis.

En réalité ce qui va être pérennisé, c'est la précarité et un système au rabais pour tous.

Organiser la résistance !

Il n'y a pas d'autre option que de rejeter en bloc cette contre-réforme. Nous n'acceptons pas le système universel, nous n'acceptons pas le système par points sur toute la carrière, nous n'acceptons pas le principe de l'âge d'équilibre qui reporte de fait l'âge de départ en retraite.

Alors oui, nous devons nous préoccuper des jeunes générations. Notre combat n'est pas un combat catégoriel pour protéger les acquis de quelques-uns.

Si le gouvernement veut s'occuper des jeunes générations, alors pourquoi ne pas rétablir les 37,5 ans de cotisations et le calcul des pensions sur les 10 meilleures années ? Il ne s'agit que d'un choix politique sur la part des richesses produites consacrée aux futures générations.

Il nous faut donc organiser la résistance le plus efficacement possible. De ce point vu quelle autre solution avons-nous que de bloquer le pays par la grève ? La grève interprofessionnelle, la grève dans l'unité la plus large possible sur une revendication incontournable :

**NON au système universel de retraite par points,
RETRAIT du projet de réforme Macron/Delevoye !**

C'est dans cet objectif que l'Union départementale FO de la Moselle conçoit l'initiative de la Confédération FO d'un rassemblement d'ampleur nationale le samedi 21 septembre à Paris. C'est dans cet objectif que l'Union départementale a réservé 200 places de TGV : inscrivez-vous nombreux.

Cette journée n'est qu'une étape dans la construction du rapport de force. Il nous faudra élargir le combat le plus largement possible dans l'unité.